

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO

-----  
MINISTERE DU TRAVAIL ET DE LA  
JUSTICE

-----  
SECRETARIAT GENERAL A LA FONC-  
TION PUBLIQUE ET AU TRAVAIL

-----  
DIRECTION DE LA FONCTION PUBLIQUE  
-----

du 12/07/79  
DECRET N° 79/380/MJT.SGFPT.DFP/2103-4/02

Portant reclassement et nomination de  
Monsieur BEMBET Christian Gilbert, Attaché  
des Services de l'Information.

-----  
LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU  
GOUVERNEMENT, ~~.....~~  
-----

(/ISAS :

(/u l'Acte n° 038/PCT/CC du 30 Mars 1979 portant fondement,  
organisation et fonctionnement des Pouvoirs Publics ;

(/u la loi n° 5/62 du 3.2.62 portant statut général des fonc-  
tionnaires de la République Populaire du Congo ;

(/u l'arrêté n° 2087/FP du 21.6.58 fixant le règlement sur  
la solde des fonctionnaires ;

(/u le décret n° 59/23/FP du 30.1.59 fixant les modalités  
d'intégration des fonctionnaires dans les cadres de la République  
Populaire du Congo ;

(/u le décret n° 62/130/MF du 9.5.62 fixant le régime des  
rémunérations des fonctionnaires ;

(/u le décret n° 62/195/FP du 5.7.62 fixant la hiérarchisa-  
tion des diverses catégories des cadres ;

(/u le décret n° 62/197/FP du 5.7.62 fixant les catégories  
et hiérarchies des cadres créées par la loi n° 15/62 du 3.2.62 portant  
statut général des fonctionnaires ;

D. B.

(/u le décret n° 62/198/FP du 5.7.62 relatif à la nomination  
et à la révocation des fonctionnaires des cadres de la catégorie A ;

(/u le décret n° 67/50/FP-BE du 24.2.67 réglant la prise  
d'effet du point de vue de la solde des actes réglementaires relatifs  
aux nominations, intégrations, reconstitutions de carrière et reclasse-  
ments, notamment en son article 1er paragraphe 2 ;

(/u le décret n° 74/470 du 31.12.74 abrogeant et remplaçant  
les dispositions du décret n° 62/196/FP du 5.7.62 fixant les échelon-  
nements indiciaires des fonctionnaires ;

(/u le décret n° 75/338 du 19.7.75 fixant le statut commun  
des cadres des catégories A, B, C et D des Services de l'Information ;

(/u le décret n° 75/488 du 14.11.75 portant organisation des  
stages effectués par les fonctionnaires et Agents Contractuels de  
l'Etat ;

D.C.F.

(/u le décret n° 79/155 du 4.4.1979 portant organisation des  
Membres du Conseil des Ministres ;

(/u l'arrêté n° 2331/MJT.DGT.DGCPCE du 31.3.1977 ;

(/u l'attestation n° 2151/DGT.DGCPCE du 4.10.1976 ;

(/u la lettre n° 049/SGL-SP du 27 Janvier 1979 de Monsieur  
le Secrétaire Général à l'Information ;

(/u le certificat Administratif n° 244 du 21.10.1974 ;

(/u la lettre n° 457/PM-SG-MP-SGG du 26 Décembre 1978 ;

(/u le décret n° 79/154 du 4.4.79 portant nomination du  
Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;

DECRETE :

.../...

ARTICLE 1er : En application des dispositions du décret n° 75/338 du 14.11.75 susvisé, Monsieur BEMBET Christian Gilbert, Attaché des Services de l'Information 3ème échelon, indice 860 des cadres de la catégorie A, hiérarchie II en service à la RTC Brazzaville, titulaire du Diplôme d'Etudes Supérieures Spécialisées, délivré par l'Université de Paris I- (Panthéon-Sorbonne) est reclassé à la catégorie A, hiérarchie I et nommé Administrateur des Services de l'Information 2ème échelon, indice 890 (Branche Administrative).

ARTICLE 2.- : Le présent décret qui prendra effet tant du point de vue de la solde que de l'ancienneté pour compter du 28 Janvier 1979 date effective de reprise de service de l'intéressé à l'issue de son stage, sera enregistré, publié au JORPC et communiqué partout où besoin sera./-

BRAZZAVILLE, le 12 JUILLET 1979

Par le Premier Ministre,  
Chef du Gouvernement,

Le Ministre de l'Information  
et des Postes et Télécommunications,

*[Signature]*  
- Colonel Louis SYLVAIN GOMA, -

Le Ministre des Finances,

*[Signature]*

*[Signature]*  
- Florent TSIBA.-

- Henri LOPES.-

Le Ministre du Travail et de  
la Justice, Garde des Sceaux,

*[Signature]*

- Victor TAMBA-TAMBA-

AMPLIATIONS :

- JORPC..... 1
- SGFPT/DFP..... 3
- D.B..... 3
- D.C.F..... 1
- MINI.INFO..... 2
- R.T.C..... 2
- SGCM/BC..... 3
- Intéressé..... 1
- Dossier..... 3

*[Signature]*